



# Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient

Vendeuvre-sur-Barse,  
le 1<sup>er</sup> mars 2021

Lettre d'information

N°27

En ce début d'année, faisons un rappel sur les emballages à mettre dans votre sac de tri (sac jaune).

## Le tri

Voici les emballages que vous devez mettre dans votre sac de tri (sac jaune).



Uniquement, les bouteilles et flacons en plastique vides, les emballages métalliques, les cartons non mouillés et les briques alimentaires.

Cependant lors de la dernière caractérisation (suivi régulier de la composition des sacs jaunes), nous avons constaté une importante quantité de cartons mouillés. **Afin que le sac soit bien étanche, il faut s'assurer que celui-ci soit bien fermé.**



### Sont refusés :

- Les cartons mouillés,
- Les cartons déposés à côté des sacs de tri,
  - Les bouteilles non-vidées

Au quotidien triions malin !



## Comment réduire nos déchets ?

**Rappelez-vous que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !**

1. Préférez les **sacs réutilisables** ou un panier pour faire vos courses
2. Optez pour les **éco-recharges**
3. Privilégiez les **produits avec moins d'emballages**
4. Choisir les produits **au détail ou en vrac**
5. Choisir les produits avec les **labels environnementaux**
6. Boire plutôt **l'eau du robinet**
7. Utiliser les produits **jetables uniquement à bon escient**
8. Utiliser des **produits rechargeables** (piles, stylos...)
9. Indiquer **"Stop-pub"** sur la boîte aux lettres
10. **Limiter les impressions** papier au bureau comme à la maison
11. Réutiliser ce qui peut l'être ou donner à des **associations caritatives**
12. **Composter** ce qui peut l'être



## A votre disposition au SIEDMTO !

Pour vous aider, le Syndicat met à votre disposition :

### La réglette de tri



### Autocollant "Stop-pub"



Il vous suffit de contacter le Siedmto au **03 25 41 08 03**  
ou par mail à **[siedmto@orange.fr](mailto:siedmto@orange.fr)**





## Rappel pour la collecte en camion mono-opérateur

Depuis le 1er janvier 2021, un deuxième camion mono-opérateur est mis en circulation dans 45 nouvelles communes du SIEDMTO.

Au risque de ne pas pouvoir être collecté, votre bac doit avoir un positionnement spécifique, **voir schéma ci-dessous** :

**Un bac mal positionné n'est pas collecté.** En cas de non ramassage, vous pouvez contacter nos services pour en connaître la raison.



**S  
I  
E  
D  
M  
T  
O**

### Information collecte des ordures ménagères



**Le mode de collecte des ordures ménagères dans votre commune évolue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

Ce nouveau véhicule est équipé d'un bras mécanique dirigé par le chauffeur depuis son poste de conduite.

Au vue de sa particularité, cette collecte nécessite l'application de quelques règles de la part des usagers :



Le bac doit être placé face à la route, les poignées et les roues du côté de l'habitation, à 1 m 50 maximum de la chaussée.



Les bacs doivent être espacés afin de permettre la descente des barrières.



Ne pas laisser le bac collé au portail, à un muret, près d'un lampadaire, d'un grillage, d'une haie ou d'une voiture afin que la pince puisse facilement l'attraper.



**SIEDMTO**  
36 Rue des Varennes - 10140 Vendevre-sur-Barse - Tél. : 03 25 41 08 03 - Courriel : [siedmto@orange.fr](mailto:siedmto@orange.fr) - Site : [www.siedmto.fr](http://www.siedmto.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique, à déposer dans le bac à papier de votre commune après lecture

### A savoir !

Vous pouvez suivre vos levées de bac et accès en déchèterie de chez vous !  
Il suffit d'envoyer un mail au Syndicat pour demander votre code d'accès.

[siedmto@orange.fr](mailto:siedmto@orange.fr)





## Déchèteries - passage à l'heure d'été !

**A partir du lundi 29 mars 2021**, les déchèteries du Syndicat passent à l'heure d'été. Vous trouverez ci-dessous les jours et horaires d'ouvertures.

BRIENNE-LE-CHATEAU	
Lundi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Mardi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Mercredi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Jeudi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Vendredi	<b>FERMÉ</b>
Samedi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Dimanche	<b>FERMÉ</b>

PINEY	
Lundi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Mardi	<b>FERMÉ</b>
Mercredi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Jeudi	<b>FERMÉ</b>
Vendredi	<b>FERMÉ</b>
Samedi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Dimanche	<b>FERMÉ</b>

LUSIGNY-SUR-BARSE	
Lundi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Mardi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Mercredi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Jeudi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Vendredi	<b>FERMÉ</b>
Samedi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Dimanche	<b>FERMÉ</b>

VENDEUVRE-SUR-BARSE	
Lundi	<b>FERMÉ</b>
Mardi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Mercredi	<b>FERMÉ</b>
Jeudi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Vendredi	<b>FERMÉ</b>
Samedi	9h - 11h50 / 15h - 17h50
Dimanche	<b>FERMÉ</b>



Afin d'accéder à la déchèterie, pensez à vous munir de votre carte qui vous sera demandée par le gardien à chaque passage.

**Prochainement les barrières d'accès en déchèterie seront en fonctionnement, votre carte sera obligatoire pour y accéder.**

La Vice-Présidente  
Chargée de la Commission Communication,

M. CHEVALLIER

Le Président  
du SIEDMTO,

P. DYON